

Parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport : le projet utilisera la turbine D8 de Siemens Gamesa.

La production de la turbine restera localisée au Havre.

- Siemens Gamesa Renewable Energy a pris la décision d'arrêter l'industrialisation du modèle de turbine 8 MW développé par Adwen (« AD8 »), qui devait équiper le parc éolien en mer de Dieppe Le Tréport, et propose désormais au porteur de projet la turbine 8 MW déjà développée par Siemens Gamesa (« D8 »).
- Le Ministère de la Transition écologique et solidaire a confirmé son accord pour ce changement de turbine.
- Le plan industriel prévu en France par Adwen est confirmé par Siemens Gamesa.



© Siemens Gamesa

Compte tenu des modifications récentes intervenues dans son actionnariat, la société Adwen, désormais détenue à 100% par la nouvelle entité Siemens Gamesa, a fait part à Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport, le consortium composé d'ENGIE, EDP Renewables et la Caisse des Dépôts, de sa volonté d'arrêter l'industrialisation du modèle de turbine AD8 qui devait équiper le parc éolien en mer Dieppe Le Tréport. La société Siemens Gamesa a décidé de focaliser sa production sur son modèle de turbine D8.

Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport a donc soumis cette modification de son offre à l'approbation du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce dernier a donné son accord, après avis de la Commission de régulation de l'énergie, au changement de turbine installée dans le cadre du projet.



Siemens Gamesa a réaffirmé à cette occasion le plan industriel prévu par sa filiale Adwen : les usines de pales et de nacelles, pour lesquelles les demandes de permis ont été déposées par Adwen le 21 mars 2017, seront implantées au Havre et auront pour effet la création de 750 emplois directs. Le recours au tissu industriel local par le projet et son fournisseur de turbines permettra la mobilisation de 750 emplois supplémentaires.

Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport prend acte de la décision de l'Etat, qui permet la poursuite du développement du projet avec une technologie adaptée, développée par le leader mondial de l'éolien en mer.

Le 10 mai dernier, Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport a déposé ses dossiers de demandes d'autorisation auprès des services de l'Etat, conformément au calendrier prévu par le cahier des charges de l'appel d'offres. Depuis l'attribution du projet en 2014, Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport se consacre au développement du parc éolien en mer et veille à l'adapter au mieux aux attentes et spécificités du territoire. Avec une puissance totale de 496 MW, la production du parc représentera la consommation électrique annuelle d'environ 850 000 personnes, soit environ les deux tiers de la population de la Seine Maritime ou plus de la totalité de la population de la Somme.

ENGIE, EDP Renewables et la Caisse des Dépôts sont engagés pour la réussite de ce projet de territoire et portent, à travers lui, une ambition commune visant à consolider l'émergence de la filière française de l'éolien en mer.

Contact presse

Eric Bonté
+33 (0)6 27 01 32 64